

Les zones humides du bassin du Lot médian

La lettre du bassin du Célé - Lot médian



n°6 juin 2020

Sommaire

› Edito p. 1

› Les zones humides assurent des services éco-systémiques gratuits ! p. 2

› La GEMAPI : une compétence pour préserver les milieux humides p. 2

› Le Programme Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques : une planification à l'échelle locale en faveur des zones humides p. 3

› L'inventaire des zones humides du bassin du Lot médian p. 4

EDITEUR : Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Laborie, Président

IMPRESSION : 2000 exemplaires - juin 2020

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Agence Place Publique

CRÉDIT PHOTOS ET ILLUSTRATIONS :

Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian sauf mention contraire

ISSN : en cours

ADRESSE : **Siège social** - Maison des services publics - 35 Allée Victor Hugo, 46100 FIGEAC
Antenne de Villeneuve d'Aveyron - Zone d'Activités les Grèzes, 12260 VILLENEUVE
TEL : 05 65 11 47 65

EMAIL : riviére@celelotmedian.com

SITE : www.celelotmedian.com

Syndicat du bassin
Célé - Lot médian



Les zones humides du bassin du Lot médian jouent un rôle majeur. Elles rendent de nombreux services concernant la ressource en eau, la biodiversité ou encore l'agriculture. La mise en œuvre de la compétence « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » s'organise sur la partie médiane du bassin du Lot. Le Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian est chargé de cette nouvelle compétence par les communautés de communes et d'agglomération de son territoire, et peut ainsi accompagner les gestionnaires de zones humides dans la mise en place d'actions de préservation de ces milieux. L'adasea.d'Oc, animatrice de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides du Lot et de l'Aveyron, accompagne le Syndicat et tous les gestionnaires dans la mise en œuvre de ces initiatives.

Dès 2020, les actions sur les zones humides sont renforcées avec la mise en œuvre d'un programme quinquennal d'études, de travaux et de sensibilisation.

Bernard LABORIE,
Président du Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian



Zone humide sur la commune de Laramière (46) - Juin 2019

A l'heure où les effets du changement climatique se font sentir (hausse des températures, sécheresses, étiages prolongés, crues...), il convient de mettre en œuvre des moyens pour limiter et/ou anticiper ses impacts et dommages associés sur les activités socio-économiques et sur la nature, en intervenant sur les facteurs qui contrôlent son ampleur.

La préservation et la restauration des zones humides apparaissent donc indispensables pour limiter les impacts du changement climatique. La gestion durable des zones humides assure d'ailleurs bien d'autres services liés à l'agriculture (qui en retour garantit leur pérennité et leur fonctionnement écologique), à l'identité paysagère et aux activités humaines en général, notamment sur notre bassin...

L'inventaire des zones humides du bassin du Lot médian

La **Cellule d'Assistance Technique Zones Humides** de l'**adasea.d'Oc** qui intervient depuis une dizaine d'années sur les départements du Lot (hors bassin du Célé) et de l'Aveyron, anime un réseau de gestionnaires engagés dans la gestion durable de ces milieux. Elle apporte un **appui technique gratuit**, favorise les échanges, partages d'expériences et valorise les bonnes pratiques de gestion en zone humide.

La CATZH a réalisé l'inventaire des zones humides sur la partie lotoise (2014) et le territoire d'Ouest Aveyron Communauté (2019). Cet inventaire sera complété progressivement de 2020 à 2025 sur l'ensemble du bassin du Lot médian.

Cette action est menée en accompagnement du programme de travaux prévu par le Syndicat sur les sites pilotes.

L'adasea.d'Oc et le Syndicat travaillent donc en étroite collaboration afin de compléter l'inventaire des zones humides.

Cette connaissance est indispensable pour identifier les zones humides prioritaires par rapport aux enjeux locaux et adapter le programme d'actions du Plan Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques .



Zone humide sur le bassin du Riou Mort (Aubin, 12) – juin 2019



Travaux d'entretien du marais de Montaris (Salles-Courbatiès, 12) – août 2019



CALENDRIER

PRINTEMPS 2020 À 2025 : information des communes, présentation de la campagne d'inventaire zones humides

AVRIL À NOVEMBRE 2020 : rédaction du Plan Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques du Lot médian, intégration des actions zones humides sur les « sites pilotes », poursuite de la concertation et des échanges avec les acteurs concernés

MAI 2020 : candidature du Syndicat à l'Appel à Projets « Zones humides de têtes de bassins versants » lancé par l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Région Occitanie pour mener des actions de restauration des zones humides

PRINTEMPS / ETÉ 2020 À 2025 : inventaire par l'adasea.d'Oc des zones humides sur les différents sous bassins

2021 – 2026 : travaux sur les zones humides du Lot médian (sites pilotes)

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE / GESTIONNAIRE DE ZONES HUMIDES, VOUS AVEZ UNE QUESTION CONCERNANT

la GEMAPI, le PPG Lot médian, la gestion des cours d'eau et des zones humides

Syndicat mixte du bassin Célé – Lot médian
Tél : 05 65 11 47 65
Courriel : riviere@celelotmedian.com



l'inventaire des zones humides du Lot médian, la gestion des zones humides

Adasea.d'Oc – Cellule d'Assistance Technique Zones Humides
Antenne Aveyron :
5 C, Bd. du 122^{ème} R.I. - 12 023 RODEZ Cédex 9
Tél : 05 65 73 76 76
Antenne Lot :
430, Av Jean Jaurès - CS 60 199
46 004 CAHORS Cédex 9
Tél : 05 65 20 39 30
Courriel : adasea.doc@adasea.net



la réglementation sur les cours d'eau et les zones humides

Direction Départementale des Territoires
DDT de l'Aveyron – 05 65 73 50 00
DDT du Lot – 05 65 23 60 60
DDT du Cantal – 04 63 27 66 00



Outil mené avec le concours technique et financier de

